

EGLISES EN SECTEUR : MODE D'EMPLOI

Des Eglises proches géographiquement afin d'affermir leur existence mettent en commun leurs forces et leurs faiblesses et définissent de nouveaux objectifs. Ce mode de fonctionnement engage à des comportements renouvelés. La fonction des principaux acteurs est alors à préciser pour favoriser l'harmonisation.

la vie en secteur, pourquoi ?

- **Vivre un (des) projet(s) commun(s) :** *catéchèse, jeunesse, rencontres, etc ...*
- **Mettre des moyens en commun :** *poste pastoral, programme Kt, parcours biblique, exposition, rétroprojecteur.*
- **Se soutenir les uns les autres :** *échange d'idées, de compétences, de réalisations...*
- **Se situer dans une logique d'annonce :** *présence bien répartie, accueil et ouverture*

la vie en secteur, comment ?

- **En donnant un nouveau souffle aux initiatives locales encouragées par la synergie**
cultes dans chaque lieu, petits groupes bibliques, jeunesse, entraide, chorale etc...
- **En organisant quelques rassemblements et activités de secteur**
cultes communs, soirées-spectacles, concerts et conférences tournant d'un lieu à l'autre, journées de rencontre...
- **En répartissant la présence de l'Eglise équitablement sur les différents lieux :**
permanences pastorales, équipes de visiteurs, cultes à domicile
- **En veillant aux lieux de parole et de concertation régulière :**
réunions de secteur, charte financière, projets communs, gestion de l'immobilier
- **En se donnant un support d'information pour le secteur :**
calendrier des cultes, adresses et tel des responsables, programme des activités, nouvelles des personnes

la vie en secteur, avec quels acteurs ?

Le(s) conseil(s) presbytéral (aux) :

- porte un regard d'ensemble sur le secteur pour une gestion efficace, transparente et juste des différents projets
- accueille et suscite les initiatives qui entrent dans le « Projet de Vie » de l'Eglise ou du secteur, et discerne les personnes pour faire partie de telle ou telle équipe
- organise au moins une réunion trimestrielle de secteur pour une bonne coordination
- prend des décisions qui, votées à la majorité des différents conseils, engagent tout le secteur
- veille à ce que les informations soient bien communiquées aux membres de l'Eglise
- s'assure de la continuité et de la régularité des modes de fonctionnement

Le(s) ministre(s)

- s'inscrit dans le secteur en respectant les acquis, les engagements pris et les orientations déjà décidées
- accompagne, encourage et stimule les équipes de secteur et les conseils en apportant un regard théologique et des compétences bibliques
- sait être mobile pour affirmer équitablement la présence pastorale dans les activités du secteur
- mais sait aussi mettre en route en laissant respirer les initiatives sans s'imposer et sans épuiser
- écoute et s'adapte aux diversités sans esprit de jugement et sans colportage de rumeurs
- veille à la cohérence interne de la vie de l'Eglise et est un facteur de lien .

Les équipes

- travaillent autour d'un objectif précis.
Par exemple : Equipe « communication ». Objectif : éditer un bulletin commun
Equipe « Vie culturelle ». Objectif : coordonner les cultes dans le secteur.
Equipe « catéchèse » Objectif : choisir un programme, formation des catéchètes...
Equipe « trésorerie » Objectif : harmoniser les dépenses du secteur
- travaillent en relation étroite avec le conseil ou les conseils presbytéraux et les ministres